

S3 Poitiers : CAA du 13 juin 2017.

Situation générale :

Sur un fond de crise économique et de chômage élevé, Emmanuel Macron a été élu Président de la République. Cette élection résulte davantage d'un refus de l'extrême droite que d'une adhésion à une politique. Il ne nous a pas échappé que le mouvement « En Marche » est déjà devenu un parti politique sous l'acronyme REM. C'est certainement sans caricature un modèle anti système : adhérer d'abord, on vous dira à quoi ensuite. Le choix du premier ministre et du gouvernement est clairement fait parmi les défenseurs du libéralisme. Les vieilles recettes de la droite sont de retour : faciliter le licenciement pour créer de l'emploi, généraliser et augmenter la CSG pour donner du pouvoir d'achat. On n'est plus à un paradoxe près ! L'ouverture des dossiers « code du travail », « réforme des retraites » et « loi antiterrorisme » ont de quoi inquiéter dans un contexte où le front syndical a quasiment disparu du paysage.

Le SNES et la FSU doivent rester plus que vigilants sur ces dossiers et combattre toutes les dérives à l'encontre des acquis sociaux. La FSU doit œuvrer sans attendre pour favoriser la mise en place d'une intersyndicale interprofessionnelle car les deux mois d'été sont une arme redoutable dans les mains de Macron et de son gouvernement. Le premier tour des législatives est marqué par un taux d'abstention record. Seuls 15% des électeurs ont validé le gouvernement mais E. Macron aura tout de même les coudées franches.

Dans l'éducation :

Les réformes

La nomination de J.M. Blanquer, ancien co-pilote de Luc Chatel au ministère, donne une indication sur les orientations choisies pour ce quinquennat.

La mise œuvre débute par un assouplissement généralisé de la refondation de l'Ecole, initiée pendant la législature précédente, tant sur les rythmes scolaires, le plus de maitres que de classes que la réforme du collège et le redoublement. Les lycées ne seront pas épargnés puisque déjà s'annonce une réforme du bac qui risque de signer le retour du lycée Darcos que nous avons combattu avec succès. Le tout repose sur une autonomie accrue de la collectivité territoriale pour le premier degré et du collège pour le second degré. Ce n'est rien de plus que l'autonomie du plus riche, de celui qui dispose de plus de moyens. La concurrence entre les établissements, notamment entre public et privé n'en sera que renforcée dans une éducation de moins en moins nationale.

Le SNES-FSU demande toujours l'abrogation de la réforme du collège et l'ouverture de discussions pour une autre réforme. Nous devons dénoncer le fait que cet assouplissement n'est qu'un leurre quand aucun moyen supplémentaire n'est donné aux établissements qui souhaiteraient rétablir l'enseignement des langues anciennes ou les bilangue notamment. Mais pour être crédible et efficace, le SNES-FSU doit rapidement communiquer sur un projet précis pour le collège, le lycée et le baccalauréat. Attendre le congrès pour entrer dans le vif du sujet ne serait pas raisonnable.

Le retour au redoublement satisfera les collègues qui avaient été scandalisés par la mise en œuvre rapide et brutale du décret qui le supprimait purement et simplement. Les conséquences au lycée ont été la démobilisation de certains élèves face au travail scolaire et une augmentation des orientations subies, en STMG notamment. Cependant le redoublement ne saurait suffire à résoudre l'échec scolaire, nous le savons bien. Les « stages d'été » ne sont pas une solution plus réaliste. Tout cela vise à masquer un manque cruel de moyens pour alléger les effectifs par classe, augmenter le temps de cours et la qualité de l'encadrement des élèves, améliorer la formation des maitres.

Les personnels

L'autonomie poussée à son comble, comme le défendent J-M. Blanquer et l'Institut Montaigne, pourrait aller jusqu'au recrutement des personnels par le chef d'établissement. Ce serait alors la fin de la fonction publique d'état dans l'éducation.

Pour les personnels contractuels, le renvoi au recteur d'académie pour décider du niveau de recrutement et de rémunération va renforcer les disparités entre académies. À Poitiers, après trois groupes de travail, nous enregistrons des avancées, mais nous sommes confrontés maintenant à la hauteur du budget académique pour progresser. Si les contractuels y verront un progrès par rapport à l'existant, le piège de la création d'une catégorie de « sous TZR » est bien là avec la mise en place d'une pseudo carrière pour les plus précaires. Nous pourrions y voir aussi, la volonté de la part du rectorat d'attirer des candidats contractuels tant est grande l'inquiétude de ne pas avoir assez de titulaires pour couvrir les postes. Le SNES-FSU doit continuer à revendiquer des postes aux concours à la hauteur des besoins avec des rémunérations attractives pour faire face à la crise du recrutement. Il est également impératif d'améliorer les conditions de l'année de formation, en faisant diminuer les pressions intolérables que subissent les stagiaires tant de la part de l'institution que de l'ESPE, alors que les contenus de formation ne parviennent toujours pas à être à la hauteur des besoins. Le travail avec le SNESUP-FSU doit se poursuivre en ce sens, tant aux niveaux national qu'académique.

La mise en œuvre du PPCR est le chantier qui s'ouvre : IPR et chefs d'établissement devraient être formés. Mais cette formation sera-t-elle à la hauteur des changements annoncés ? Comment le nouveau ministère interviendra-t-il dans ce dossier ? C'est encore le plus grand flou, en particulier au rectorat de Poitiers, concernant la classe exceptionnelle. Les CAPA seront un moment décisif pour instaurer de bonnes pratiques. La formation des commissaires paritaires et des permanenciers est nécessaire. Le SNES-FSU a une carte à jouer sur ce dossier car il est le seul syndicat à avoir les force pour accompagner et défendre les collègues dans ce nouveau contexte.

La « grande » région :

L'organisation peine à se mettre en place et le dialogue social est toujours le grand oublié ! Les trois rectorats ne se coordonnent pas vraiment. Si les CAEN ont été dissous, le CREN n'a encore jamais été réuni. Les lycées de l'académie souffrent d'une baisse de crédits et les lycéens ne bénéficient plus des aides qui étaient accordées par la région Poitou-Charentes. Le sentiment d'abandon ou de mise à l'écart est de plus en plus partagé, comme si la région Nouvelle Aquitaine était entièrement dévolue à sa capitale Bordeaux... Côté FSU, l'organisation régionale n'est pas tellement plus facile à mettre en place, malgré les efforts des uns et des autres. Les distances, les différences de fonctionnement, le poids des différents syndicats sont des freins qui, pour l'instant, ne sont pas levés.

Actions :

Communication

Le SNES-FSU, national et académique, utilise tous les moyens pour informer sur son action et ses positions : presse, sites internet, réseaux sociaux, interventions dans les médias, etc. Mais c'est aussi aux militants de relayer, notamment dans leur établissement, ces informations afin de renforcer l'audience du SNES-FSU.

Syndicalisation

Nous devons avoir l'ambition de revitaliser la défense de l'intérêt collectif bénéfique à

chacun alors que l'individualisme tend à prendre toujours plus de place dans les établissements.

Les sections départementales après les mutations intra académique s'assureront que chaque établissement dispose d'une section syndicale ou d'un correspondant. La syndicalisation est l'affaire de tous, c'est la première condition de la victoire aux élections professionnelles de 2018.

Nous devons œuvrer collectivement à la réussite des stages de formations syndicales, au suivi des stagiaires, à l'accueil des nouveaux arrivants, à une bonne participation à la vie démocratique dans la préparation du congrès, au développement de l'engagement militant dans nos instances et la représentativité face à notre administration.

Afin de poursuivre l'action militante des retraités, chaque section départementale mettra en place une réunion de rentrée à l'intention des retraités en sollicitant particulièrement ceux qui viennent de les rejoindre cette année.

Instances

Le secrétariat académique remercie toutes celles et ceux qui se sont investis pour porter la voix du SNES dans les instances, CAPA, comités techniques et groupes de travail, CHSCT. Non seulement nous pouvons être fiers du travail accompli mais nous ne devons jamais manquer l'occasion de le faire savoir à l'ensemble de la profession.

Dans notre académie, dans le département de la Charente seulement pour l'instant, nos établissements à petits effectifs sont sur la sellette. La bataille est engagée dans la préparation des instances face aux représentants du département mais aussi de la direction académique. Le SNES-FSU a appelé à soutenir les actions menées à l'initiative des associations locales de parents d'élèves.

Actions de rentrée (à compléter suite au débat)

Face à un président qui affiche son intention d'aller vite dans les réformes, nous devons faire part de réactivité lorsque nos acquis seront menacés. Des HIS devront être organisées dans le plus grand nombre d'établissements, dès le premier trimestre, pour informer les collègues, valoriser les actions du SNES-FSU et mobiliser sur les questions de la nouvelle carrière, de l'évaluation et des retraites.

Le SNES-FSU devra mandater la FSU en vue d'actions syndicales contre les lois régressives que le gouvernement cherche à imposer.

Vote : 28 pour / 0 contre / 2 abstentions / 0 NPPV